



La Boissière le 18 août 2022

Cher (e) s collègues et ami (e) s,

Vous êtes invité (e) s à assister à la réunion du conseil municipal le :

LUNDI 29 AOUT 2022

A 18H30

EN MAIRIE DE LA BOISSIERE- SALLE DU CONSEIL

ORDRE DU JOUR

- Appel des élus,
- Désignation d'un(e) secrétaire de séance,
- Approbation du procès-verbal du 02 juin 2022,
- Informations : Antenne 4G, Point sur la situation du conflit nous opposant à notre locataire, Proposition de changement du défibrillateur,
- Délibération 1 : Révision des tarifs de location de la salle des fêtes,
- Délibération 2 : Acceptation d'un don correspondant au coût d'installation d'un poteau incendie,
- Délibération 3 : Maintien ou non de la commune dans le groupement d'une police municipale mutualisée,
- Délibération 4 : Maintien ou non d'une subvention en faveur des parents d'élèves de la maternelle et du primaire utilisant les transports scolaires,
- Délibération 5 : Obligation de déposer un permis de démolition pour les bâtiments,
- Délibération 6 : Fixation du montant de rétrocession de la taxe d'aménagement en faveur de SNA,
- Délibération 7 : Demande de subvention de différentes associations
- Questions diverses

Comptant vivement sur votre présence, je vous prie d'agréer, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le maire,

Michel PATEZ

.....

POUVOIR

Je soussigné (e).....

donne pouvoir à

de me représenter à la réunion du conseil municipal du 29 août 2022

de prendre part à toutes les délibérations

d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Bon pour pouvoir et signer

Fait à

le